



## Synthèse de Philippe Chaudoir

Sociologue et Maître de conférence à l'Université de l'urbanisme de Lyon

### appel d'R

rencontre inter-régionale : arts de la rue  
23 mars 2006 - Libourne



En coorganisation avec : Fest'arts Libourne Festival International des Arts de la Rue, L'Avant-Scène Cognac Centre de Production des Arts de la Rue, , HorsLesMurs, L'office Artistique de la Région Aquitaine, L'Agence Régionale du Spectacle Vivant Poitou-Charentes, L'Institut Départementale de Développement Artistique et Culturel et VialaRue.

# R

Cette synthèse qui veut rendre compte d'un « Etat des lieux des arts de la rue dans le contexte interrégional » ne traduira évidemment pas tout le sel du débat mais plutôt des éléments qui « surnagent » des échanges du matin et de l'après-midi. Je ferai donc la proposition d'une classification globale des thématiques abordées autour de trois dimensions :

- celle des exposés de principe
  - celle de l'analyse des contextes de développement sectoriels
  - celle qui concerne des questions plus globales qui transcendent la seule approche du secteur des arts de la rue
- J'envisagerai ensuite les apports spécifiques de chaque atelier.

### Des exposés de principe, d'abord...

Ils sont souvent exposés de manière un peu théâtrale mais ont néanmoins une dimension structurante.

A cet égard, on pourra relever :

- la question de la rencontre avec le public comme acte central qui qualifierait ces formes artistiques,
- la nécessité de poser une écriture spécifique qui aurait du sens par rapport à l'espace où elle se déploie,
- l'importance d'une dimension participative liée à l'affirmation de l'inscription des arts de la rue dans les cultures populaires. Le terme de culture populaire y serait caractérisé à la fois par une dimension de générosité et d'exigence,
- le principe de la nécessité de replacer l'art au cœur de la cité comme enjeu contemporain, et plus précisément, la nécessité de repenser l'accessibilité à l'espace public. Ce sera une des dimensions clé d'un des ateliers de l'après-midi.

Donc, des pétitions de principes sur les incontournables de ce que peuvent être les arts de la rue.

**Ensuite, les débats autour de ce secteur, amènent à interroger les contextes dans lequel il se situe et ce qui le spécifie.**

Six dimensions contextuelles se dégagent :

# R

**1.** La dimension territoriale revient régulièrement et est articulée à la question de la population avec une implication quasi immédiate en termes problématiques de création, de production des oeuvres (élément central d'un autre des ateliers, notamment autour des formes).

**2.** La notion d'élargissement des publics, en relation avec celle de « démocratisation culturelle » est également évoquée mais souvent avec un flou dans les définitions.

**3.** La question du développement propre du secteur, supposant de s'interroger sur la définition que l'on donne du développement ? René MARION envisage cette notion sous 3 angles : sous l'angle de la quantité (développement de financement, de moyen et de structuration), de la qualité (par rapport aux propositions artistiques et culturelles qui sont faites), et sous l'angle du public, c'est-à-dire de son élargissement.

**4.** Les contraintes que le développement impose en particulier sur les festivals, en terme de dépassement des jauges, de capacités de gestion... etc. avec tous les risques afférents au développement : apparition d'un certain nombre de problèmes de hiérarchies, fonctionnement à plusieurs vitesses. Cette perspective impose donc une certaine lucidité quant à la gestion « maîtrisée » de ce développement.

**5.** Un débat « pas entièrement formulé » autour de la question de la spécificité.

Il s'agit là essentiellement d'une réaction personnelle à l'écoute de certains débats.

J'ai trouvé inadéquat toute la discussion sur la dimension catégorielle et les corporatismes qui serait censés être ceux des arts de la rue. Car justement, ce matin, les intervenants ont fait preuve d'une volonté de décloisonnement, d'ouverture, d'une volonté d'aller contre ces catégorisations. On sait bien, par ailleurs, que les « tentations » corporatives sont souvent des réactions de repli face à une situation de contraintes et on ne peut donc pas les stigmatiser de façon aussi simple.

Que la profession elle-même soit en auto dérision ou en auto critique paraît normal que cette « leçon » vienne d'institutions, je l'entends moins, surtout lorsqu'il y a eu souvent un manque d'écoute avéré.

Ce secteur, à la fois par son extrême jeunesse, et par le fait que cela fait une trentaine d'années qu'il se structure et qu'il n'est donc plus un art émergent, est pris dans un relatif paradoxe qui lui est en partie imposé. Il est évidemment dans la nécessité d'affirmer collectivement une spécificité. Cela semble fondamental. En même temps aujourd'hui la question se pose, et c'est là où est le paradoxe, de se « fondre » dans le droit commun du spectacle vivant face à des inerties institutionnelles (qui souvent manque de clés de lecture). C'est un moment historique, et il faut prendre garde de transposer cette question là dans un débat corporatiste.

**6.** Dernière question spécifique : la question de l'économie du secteur. Elle est abordée de façon très « pointilliste » sans être mise en perspective avec les questions qui traversent l'ensemble des secteurs. Les dernières études montrent pourtant des faiblesses structurelles dans le secteur des arts de la rue, qui constituent réellement une spécificité. C'est sur la base de ces

# R

analyses que les pouvoirs publics devraient engager un travail de consolidation.

**Enfin, on a abordé aujourd'hui des questions plus globales, qui peuvent se poser ailleurs...au niveau du spectacle vivant et même à l'ensemble du champ culturel.**

C'est le cas, en particulier, de l'interrégionalité et du passage de relais déguisé impliqué par un désengagement de l'état et une montée en puissance des régions pour des faits à la fois structurels et conjoncturels. Dans le même temps la question se pose quant à savoir si l'échelle régionale est complètement pertinente pour prendre en charge des politiques culturelles d'ensemble.

Aujourd'hui, le silence assourdissant de certaines politiques culturelles régionales légitime cette question de fond.

Elle repose d'abord sur un paradoxe : malgré des efforts indéniables en terme budgétaire, on peut constater un réel déficit de réflexion.

On peut également se poser la question de la formulation véritable d'une politique culturelle et de la connaissance des leviers sur lesquels s'appuyer pour consolider des secteurs fragiles comme les arts de la rue.

Il importe probablement, pour consolider l'action, de mieux l'articuler avec les missions légitimes que se sont données les régions au titre de leurs compétences.

## Les ateliers

Autour des trois thématiques, le mode de fonctionnement a été différent, ce qui implique des clés de lecture différentes.

### **1. L'espace public est-il un espace de liberté ?**

La question dépasse la seule dimension artistique et est, à proprement parler, une question politique. C'est une « question très grave et très importante », souligne Florian Salazar Martin (privatisation de l'espace public, virtualité), Il constate qu' « on perd du terrain ». Cette dimension devient importante du point de vue des artistes, puisque qu'elle repose la question du sens.

Agir dans l'espace public aujourd'hui passe forcément par un duo entre artiste et élu. Pourtant, de plus en plus normalisé, et sur-occupé, l'espace public « nécessite de mettre du désordre ! » (Comment questionner l'ordre et la pensée rationnelle, aménageuse).

Ce qui renvoie à la 2<sup>ème</sup> question...

Y-a-t-il une vision parallèle des artistes et des politiques sur la ville. Ceci se traduit-il par frottements ou complémentarités ?

« Les élus ont aujourd'hui besoin d'être troublés », également, et « on ne peut imaginer que ce trouble se déroule à n'importe quel moment, il y a une question de temporalité » cf. mission repérages (ouvrage en cours de publication).

### **2. Les temporalités de la diffusion ou comment sortir d'une programmation estivale ?**

Sans doute la question était un peu trop restrictive, car, au-delà, on ressent un besoin de diversité des formes dans un nouveau rapport au public. C'est donc la complémentarité de celles-ci qui est recherchée.

Comment faire un bref tour d'horizons de ces formes nécessairement complémentaires ?

# R

- Concernant les festivals, d'abord, on peut noter qu'ils répondent à des fonctionnalités différentes :
  - la fonction de convivialité ex. les rencontres professionnelles, la diffusion
  - la fonction de marché
  - la fonction d'ambiance
- La saisonnalité, que l'on tend à rigidifier et à opposer à la « festivalité », a été déclinée sous plusieurs angles. En tout cas, elle ne doit pas se contenter de reproduire l'organisation et les calendriers du spectacle vivant (avec des spectacles à l'année) mais doit fortement être liée à la notion de territoire qui presque toujours implique des formes de résidences, de prise en compte des différents processus de la création. C'est un système global complémentaire aux autres formes.
- L'idée de ritualité a été également soulignée à travers divers exemples (dont les 13 lunes...) qui font appel à la symbolique de ces territoires et ne recouvrent pas strictement la notion de saison.
- Par ailleurs, la nécessaire existence de l'événementiel pose dans le même temps problème, en particulier parce que cette forme est souvent accompagnée de jugements en matière de critères esthétiques et pourtant elle participe à l'esthétique de certaines compagnies et, indéniablement, à l'économie de ce secteur.
- Le principe de non convocation est également un moment fort et structurant des esthétiques du secteur : devons-nous aujourd'hui revenir ou renouer avec des arts qui, à l'époque, ne s'appelaient pas encore « arts de la rue », et manifestaient cette capacité d'irruption, de décalage, de flottement, d'interventionnisme qui paraît fondamentale. La question posée reste celle de l'économie qui vient derrière, et tout du moins du contrat politique qui pourrait encadrer cette autorisation d'intervenir dans la ville de façon souple, et donc celle de la question de la commande publique.
- Enfin, l'inscription territoriale pose, sous des formes plus ou moins abouties, la question des formes de mises en relations entre des étapes d'un processus de l'œuvre et des mises en public - ce que certains appellent des crash-tests ou des essais publics. Ces formes, de plus en plus fréquentes, permettent relativiser le « risque ». Elles correspondent à des nécessités, mais il ne faudrait pas qu'elles deviennent des contraintes (Ex. la tournée obligée suite à une résidence dans un territoire donné.)

Pour résumer, et comme l'évoque Yves DESCHAMPS, ne peut-on pas « définir, dans le secteur des arts de la rue, une alternative, à la structuration pyramidale des autres secteurs comme le théâtre ? », justement en travaillant à une meilleure complémentarité des formes de la diffusion.

### **3. Dernier atelier : la capacité des arts de la rue à interroger l'espace urbain**

#### **Mots d'intervenants...**

Marcel Freydefont évoque à quel point se dégage de l'analyse de l'esthétique des formes d'interventions des modes d'opérations et de décalages tout à fait spécifiques qui tendent à « recréer quelque chose qui disparaissait dans la saisie utilitaire que nous avons de la ville », notamment à travers une très belle formule : « retrouver la capacité théâtrale de nos modes de vie ».

# R

On relèvera également une interrogation plus globale sur les représentations que l'on se fait de la ville et de la relation avec la problématique de l'identité du citoyen, de l'artiste et de la ville. Tous ces éléments de réflexion amènent à la question de l'espace public dont Pheraille nous dit qu'elle n'a « strictement aucune importance ». Il nous dit également que « ce qui [l]'intéresse, ce n'est pas la relation à l'espace, mais plutôt le rapport direct à la population. »

On peut sans doute s'interroger sur cette position dans la mesure où l'espace n'existe pas dans l'absolu. Parler d'espace urbain, c'est tout autant parler des populations que des composantes matérielles de l'espace. Donc, la formulation de l'espace public n'est pas seulement celle de l'espace physique mais également celle de cette articulation entre des dimensions formelles, morphologiques, de l'espace et la réalité des populations.

Pour conclure, on pourrait dire que c'est à la fois in situ et in vivo que les artistes de rue travaillent.

## Contacts partenaires :

- **Mairie de Libourne**  
Service Festivités et Actions Culturelles  
BP : 200  
33505 Libourne cedex 5  
05 57 74 13 14
- **L'Avant-Scène Cognac**  
1 place Robert Schuman  
16100 Cognac  
05 45 82 17 24
- **DRAC Aquitaine**  
54, rue de Magendie  
33074 Bordeaux cedex  
05 57 95 02 02
- **DRAC Poitou-Charentes**  
Hôtel de Rochefort  
102 Grand Rue  
86000 Poitiers  
05 49 36 30 30
- **Office Artistique de la Région Aquitaine (OARA)**  
33 rue du Temple  
33000 Bordeaux  
05 56 01 45 67
- **Agence Régionale du Spectacle Vivant Poitou Charentes**  
91 bld du Grand Cerf  
86000 Poitiers  
05 49 55 3895
- **Institut Départementale de Développement Artistique et Culturel (Iddac)**  
59 avenue d'Eysines  
BP : 155  
33492 Le Bouscat  
05 56 17 36 36
- **VialaRue**  
16 rue St James  
33000 Bordeaux  
05 56 52 85 13
- **HorsLesMurs**  
68 rue de la Folie Méricourt  
75011 PARIS  
01 55 28 10 10